

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 25 juin 2015

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BORSATO

Convocation envoyée le 18 juin 2015

Publié le 26 juin 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

SCRUTIN : POUR : 77

ABSTENTION : 0

- CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. Alain MILLOT	M. Jean-Claude GIRARD	M. Thierry FALCONNET
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Jean ESMONIN	Mme Stéphanie MODDE	Mme Louise BORSATO
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine MARTIN	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	M. Joël MEKHANTAR	Mme Céline TONOT
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Michel JULIEN	M. Alain HOUPERT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Damien THIEULEUX
M. Michel ROTGER	M. François HELIE	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Gilbert MENUT
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Benoît BORDAT	M. Hervé BRUYERE	M. Cyril GAUCHER.
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	

Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Charles ROZOY pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
M. Roland PONSAA	M. Abderrahim BAKA pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
	Mme Anaïs BLANC pouvoir à M. Rémi DETANG.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées du Grand Dijon - Représentants de la commune de Plombières-lès-Dijon.

Par délibérations successives du 18 septembre 2014 et du 27 novembre 2014, le conseil communautaire a approuvé la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées du Grand Dijon (CLECT). Pour la commune de Plombières-lès-Dijon, les deux représentants de la commune au sein de la CLECT étaient jusqu'alors les suivants :

- membre titulaire de la CLECT : Madame Monique BAYARD ;
- membre suppléant de la CLECT : Monsieur Jean-Luc DURIN.

Monsieur Jean-Luc DURIN ayant depuis démissionné du conseil municipal de Plombières-lès-Dijon, et conformément à l'article 3 du règlement intérieur de la CLECT approuvé par le conseil communautaire du 18 septembre 2014, le conseil municipal de Plombières-lès-Dijon a proposé par délibération en date du 12 mai 2015 :

- de confirmer Madame Monique BAYARD en tant que représentante titulaire de la commune ;
- de désigner Monsieur Dominique SARTOR en tant que représentant suppléant de la commune.

Suite à cette proposition du conseil municipal de Plombières-les-Dijon, il est proposé au conseil communautaire de désigner Madame Monique BAYARD et Monsieur Dominique SARTOR représentants de la commune de Plombières-lès-Dijon au sein de la CLECT.

Pour ce qui concerne les représentants des 23 autres communes, la composition de la CLECT demeure inchangée.

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts ;

Vu l'article 3 du règlement intérieur de la commission locale d'évaluation des charges transférées approuvé par le conseil communautaire du 18 septembre 2014 ;

Vu la délibération du conseil municipal de Plombières-lès-Dijon du 12 mai 2015 ;

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** la désignation de Madame Monique BAYARD en tant que représentante titulaire de la commune de Plombières-lès-Dijon au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées ;
- **d'approuver** la désignation de Monsieur Dominique SARTOR, en tant que représentant suppléant de la commune de Plombières-lès-Dijon au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées.